

<i>Notifié par le policier compétent à l'étranger sous retour, avec documentaire preuve.</i>	<i>Maquette: KA-153α</i>
<i>Maquette: Fiche informative pour les étrangers sous retour.</i>	<i>Française</i>

<i>Κοινοποιείται από τον αρμόδιο αστυνομικό στον υπό επιστροφή αλλοδαπό, με αποδεικτικό.</i>	<i>Υπόδειγμα: KA-153α</i>
<i>Υπόδειγμα: Πληροφοριακό δελτίο για τους υπό επιστροφή αλλοδαπούς.</i>	<i>Γαλλική</i>

République Hellénique

Police Hellénique

.....

(Titre d'Agence)

ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ

ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΑΣΤΥΝΟΜΙΑ

.....

(Τίτλος Υπηρεσίας)

Bulletin d'information

(Adressé aux ressortissants étrangers en état de retour)

ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΔΕΛΤΙΟ

(Για τους υπό επιστροφή αλλοδαπούς)

1. Comme vous venez d'être informé(e) votre séjour à notre pays n'est pas légal. Le séjour légal à notre pays se caractérise par une entrée légale à notre territoire basée soit sur un titre de voyage valide soit sur la possession d'un permis de séjour délivré par le service compétent grec pourvu qu'il n'y ait aucune raison légale qui pourrait justifier la levée du droit de séjour (Loi 3386/2005- Journal officiel de la République hellénique (ΦΕΚ) Α'-212 et loi 3907/ 2011 ΦΕΚ Α'-7).

2. On vous détient légalement à la station de police jusqu'à ce que la procédure de votre retour soit accomplie. Vous devez vous comporter tranquillement et rendre votre passeport ou autre document de voyage ou toute autre pièce d'identité qui vous sera demandé.

3. L'agent chargé de votre affaire c'est
(Grade et nom/prénom du policier),

et il/elle est obligé(e) de vous expliquer vos droits. En cas d'éventuelles réclamations, vous pouvez les déposer au chef de l'autorité policière.

Αρμόδιος για την υπόθεση σας είναι ο
(βαθμός - ονοματεπώνυμο Αστυνομικού)

ο οποίος υποχρεούται να σας εξηγήσει τα δικαιώματά σας. Τυχόν παράπονά σας μπορείτε να τα αναφέρετε στον προϊστάμενο της Αστυνομικής Αρχής.

4. Vous avez le droit de :

a) Engager à vos frais un avocat de votre choix ou alternativement de demander une aide juridictionnelle (gratuite). Les autorités policières vous faciliteront à recevoir l'avocat et à le/la consulter.

b) Demander que l'autorité consulaire de votre pays en Grèce soit informée.

c) Soumettre par écrit vos objections ou de demander de vous présenter vous-mêmes en 48 heures dès votre arrestation devant l'organe responsable de décider sur votre retour conformément à la loi 3907/11 ou à l'article 30 de la loi 3907/11 et à l'article 6 du Code de la Procédure Administrative comme celui-ci a été ratifié par l'article 1 de la loi 2690/99 (ΦΕΚ Α'-45).

d) Interjeter un appel à l'encontre de la décision de retour dans un délai de 5 jours à compter dès que celle-ci vous sera notifiée devant le Directeur de la Direction des étrangersle Directeur de la Police..... Ce délai commence à 00 :00 heures du lendemain de la notification de la décision et expire à 24 :00 du cinquième jour qui la suit.

e) Déclarer oralement ou par écrit que vous souhaitez que le statut de protection internationale (statut de réfugié ou celui de protection subsidiaire) vous soit octroyé ou affirmer votre volonté de ne pas retourner en aucune manière car vous avez peur de persécutions à cause de votre race, religion, nationalité, classe sociale ou croyances politiques selon la Convention de Genève de 1951 ou par crainte de subir un préjudice grave soit peine de mort, exécution, tortures, traitement dégradant ou inhumain etc.

f) Recevoir vos proches. Les détails concernant le temps et la fréquence de ces visites sont à votre disposition.

5. En addition vous avez droit à :

Demander d'être examiné par un médecin de votre choix à vos frais si vous avez des problèmes de santé. La police veille à ce que vous soyez assisté (e) en matière de santé par un établissement public. En cas de maladie grave, d'un accident grave ou d'admission à l'hôpital les proches que vous avez désignés seront avertis comme d'ailleurs l'autorité consulaire.

Demander la traduction des points essentiels de la décision de retour soit oralement soit par écrit.

6. Les droits les plus spécifiques concernant les appels, les procédures et les organes compétents sont explicitement mentionnés sur les décisions émises qui vous seront signifiées.

7. Pour plus de spécifications sur vos droits, vous pouvez vous adresser à l'agent qui suit votre affaire.

ΑΠΟΔΕΙΚΤΙΚΟ ΚΟΙΝΟΠΟΙΗΣΗΣ

J'ai reçu le bulletin d'information sur les étrangers en retour et mes droits m'ont été expliqués.

Signé comme suit:

Υπογράφεται ως ακολούθως:

Date...../...../.....Heure.....

Ημερομηνία .../.../.....

ώρα: ...:...

Le policier

Le/la détenu (e)

Ο Αστυνομικός

Ο/Η κρατούμενος / η

(Υπογραφή - Ονοματεπώνυμο - Υπηρεσία)

(Υπογραφή - Ονοματεπώνυμο – Υπηκοότητα)